

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2015

L'an deux mil quinze le onze décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION 07/12/2015

**Etaient présents :** SIMEON DE BUOCHBERG Pierre ; ANGELI Alain ; MONDOLONI Ange Marie ; CHIODI Sandrine ; GRIMALDI Michel ; ROSSINI Jean ; SANTONI Marie-Josée ; DOMINICI René ; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; ROCCHI Maguy ; RUGGERI Aline ; OTTOMANI Sébastien ; IACOMETTI Stéphanie ; PAOLI Christian ; ROCCHI André ; OTTOMANI Jean François ; CARIA Sandra ; PIREDDA Albert.

**Etaient absents :** GUIDICELLI Sébastien ; RIBES RUSAFA Régine ; SANTONI François ; MARTINETTI Jean Philippe ; VILLARD ANGELI Dominique.

**Etaient représentés :** SANTONI François était représenté par SIMEON de BUOCHBERG Pierre  
RIBES RUSAFA Régine était représentée par ANDREANI Bernadette  
MARTINETTI Jean-Philippe était représenté par ANGELI Alain

Secrétaire de séance : GRIMALDI Michel

\*\*\*\*\*

**N° DEL111215**

**Objet : Subvention aux associations**

Vu les crédits prévus à l'article 6574 du budget primitif 2015 ;

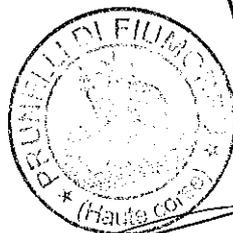
Vu les demandes de subventions formulées par les associations ;

**Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :**

-D'attribuer une subvention à l'association suivante :

- **Association Fium'Orbu Tennis Club :**  
800 € (huit cents euros) pour les cours de tennis dispensés aux quatre élèves de la classe sport du collège du Fium'Orbu soit deux cents euros par élève.

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.**



Le Maire,